



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12.09.2022

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Lundi 12 septembre 2022 à 20h00

Afin de respecter le caractère public de la réunion, dans le respect des mesures sanitaires, un nombre restreint de personnes pourra assister à la séance de conseil.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes.

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 04.07.22

Points soumis à délibération :

1. Création de postes dans le cadre d'avancements de grade
2. Déclassement d'une portion de la Voie Communale n°1 route de Beaumarais dans le domaine privé de la commune
3. Cessions et acquisition de terrains aux lieux-dits Jean Vallet et Beaumarais : parcelles D609, D611, D613 et D615
4. Projet de réalisation d'un tronçon de voie douce le long de la RD578a, secteur Les Places : engagement du projet, autorisation de sollicitation de subvention, adoption du plan prévisionnel de financement
5. Signature d'une convention de partenariat avec Ardèche images dans le cadre du Mois du film documentaire
6. Choix du prestataire pour l'entretien des locaux du complexe de La Garde et de la mairie
7. Communication des décisions prises par délégation

Points divers d'information

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le 07 septembre 2022

Le Maire : C. DELORD

